

# QUELLES SONT LES PME À FORTE CROISSANCE ET COMMENT LES ACCOMPAGNER ?

FÉVRIER 2024



## SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

*L'étude menée par BDO témoigne qu'il existe un vivier important de PME / ETI ayant un fort potentiel de croissance qui pourraient bénéficier des mesures publiques - programme ETIncelles, Territoires d'Industrie, France 2030, ... - et permettre d'atteindre l'objectif d'avoir 1000 ETI de plus en France à l'horizon 2027.*

Cette étude a permis de révéler un vivier important de sociétés (1118) ayant un fort potentiel de croissance réalisant entre 10 et 200M€ de CA, principalement des PME et ETI.

Ces entreprises affichent un taux de croissance moyen de 20% sur les 5 dernières années (2017-2022), et sont pour 72% issues du secteur productif, notamment l'industrie manufacturière et le commerce. Ces entreprises sont majoritairement situées en Île-de-France et en Rhône-Alpes.

Bien que déjà en croissance, ces dernières pourraient sans doute accélérer leur croissance en tirant parti de certains leviers, notamment en matière de développement des exportations et d'innovation, afin d'atteindre leur plein potentiel. La majorité des sociétés identifiées ont bien commencé à engager une politique d'exportations (environ 50% des sociétés identifiées et 63% parmi les productives) mais leur niveau d'exports rapporté au CA reste très « faible » (la moitié font moins de 10% de CA à l'exportation). Concernant l'innovation, y compris dans les secteurs où l'innovation est la plus importante, les sociétés identifiées semblent rester en retrait en matière de dépôts de brevets (18% seulement des sociétés industrielles identifiées ont déposé un brevet entre 2010 et 2023).

Le développement de ce vivier peut également être accéléré par les programmes mis en place par l'Etat. Elles pourraient bénéficier du programme ETIncelles. Elles pourraient tirer parti également, pour une grande partie d'entre elles des programmes France 2030 et Territoires d'Industrie. En effet, 56% des sociétés industrielles identifiées dans l'étude sont situées dans les "Territoires d'industrie" et au moins 120 entreprises dépendent de secteurs soutenus par le plan France 2030.

# LA FRANCE COMPTE DEUX FOIS MOINS D'ETI QUE SON VOISIN ALLEMAND

Figure 1. Nombre d'entreprises françaises par catégorie

GE	300
ETI	6 200
PME (hors MIC)	146 400
MIC	4 085 600

Source : INSEE 2020

Alors que l'Allemagne compterait 12 500 ETI<sup>(1)</sup>, le tissu productif français, n'en regroupe que 6200, qui sont majoritairement de petites ETI. Le reste de ce tissu productif est très largement porté par des structures de « petite » taille - PME ou MIC (Figure 1).

Dans ce contexte, la Direction Générale des Entreprises a initié en 2022 un programme visant à mieux identifier et accompagner les PME dotées d'un potentiel de croissance, le programme « ETIncelles », dont l'objectif est de contribuer à faire émerger 500 nouvelles ETI d'ici la fin du second quinquennat du Président de la République.

## QUE DIT LA LITTÉRATURE SUR LES FACTEURS PERMETTANT DE CARACTÉRISER LE POTENTIEL DE CROISSANCE D'UNE PME ?

### TYPES DE CRITÈRES

Les critères pour identifier les PME à potentiel de croissance sont plutôt de nature historique et la majorité des études utilise des critères ex-post. **Les critères ex-ante utilisés dans les études sont de nature qualitative et difficiles à mesurer<sup>(2)</sup>.**

### PROFILS DE PME

La France compte **beaucoup de petites PME** : parmi les entreprises de 6 à 250 employés, 89% ont moins de 50 employés<sup>(3)</sup>. Il existe tout de même **un nombre conséquent de PME et ETI ayant des effectifs proches des 250 salariés et qui sont donc à la frontière PME/ETI.**

### PROFILS DE DIRIGEANT

**Le profil du dirigeant et ses priorités (développement vs pérennisation) sont des déterminants importants du potentiel de croissance de l'entreprise.** Pour certains dirigeants de PME, la priorité va à la pérennisation de l'entreprise et à sa transmission plutôt qu'à son développement et aux risques qui en découlent.

### AUTRES DIMENSIONS

**Les acquisitions sont le plus souvent identifiées comme étant un facteur de croissance important dans la littérature.** Néanmoins, il semble que de nombreuses opérations de croissance par rachat soient des échecs (50% d'après la littérature<sup>(4)</sup>). **Le développement des exportations** est également identifié dans la littérature comme un vecteur de forte croissance mais perçu comme risqué et coûteux. Enfin, d'autres axes reviennent de façon récurrente dans la littérature tels que la **capacité d'innovation, le capital humain ou la participation à des réseaux.**

(1) Institut Montaigne  
(2) Bibliographie disponible p9

(3) Base SIRENE

(4) La croissance externe à l'échelle des PME - BPI 2022

# BDO A IDENTIFIÉ 1 118 PME/ETI<sup>(1)</sup> PRÉSENTANT UN POTENTIEL DE CROISSANCE

## Encadré 1. Construction du panel de sociétés étudiées par BDO

Afin de caractériser ce vivier d'entreprises ayant le potentiel de devenir des ETI, BDO a constitué une base d'unités légales à analyser à partir des données disponibles dans la base Diane.

Il nous a paru important d'intégrer au panel non seulement des PME ayant un potentiel de croissance mais également de « petites » ETIs dont il faut accompagner la croissance.

Notre choix a donc été d'inclure dans cette base d'entreprises à potentiel des unités légales dont les effectifs et chiffres d'affaires 2022 ou 2021 sont situés :

- Entre 50 et 500 salariés,
- Entre 10 et 200 M€ de chiffre d'affaires (CA) annuel.

Les unités légales sélectionnées présentent par ailleurs des croissances importantes et surperforment par rapport aux autres entreprises issues du même secteur d'activité :

- Une croissance annuelle moyenne du CA sur 5 ans supérieure à 5% (période 2017 - 2022),
- Une croissance annuelle moyenne du CA sur 5 ans supérieure à 5% de plus que la moyenne du secteur,
- Un dernier résultat courant avant impôts disponible ramené au CA supérieur à 3%,
- Un dernier résultat courant avant impôts disponible ramené au CA supérieur à 3% de plus que la moyenne du secteur.

Nous supposons par la suite que les sociétés commerciales identifiées sont représentatives de l'ensemble des entreprises françaises respectant les mêmes critères. Par abus de langage dans la suite de l'étude, quand nous parlons de société ceci équivaut à une unité légale.

Nous avons identifié 1118 sociétés qui répondent aux critères énoncés et sont donc des sociétés présentant un potentiel de croissance. L'analyse montre que la très grande majorité de ces entreprises restent des entreprises de taille « modeste ».

En effet, seules **30% des sociétés identifiées dépassent le seuil de 50M€ de CA par an** (Figure 2), seuil distinctif entre les PME et les ETI. Notons par ailleurs la part minimale de sociétés réalisant plus de 100M€ de CA annuel (<10%). Concernant les effectifs (Figure 3), le panel est constitué à près de **90% de petites structures regroupant moins de 250 salariés**.

Figure 2. Nombre de sociétés identifiées par tranches de CA annuel (€)

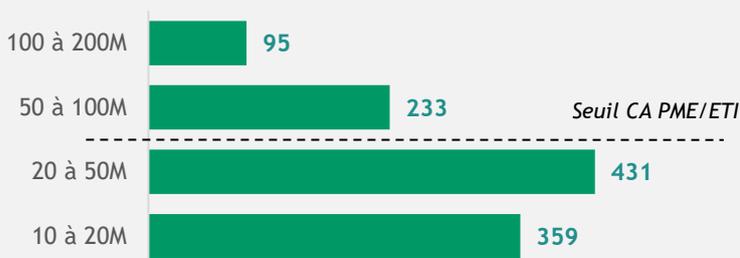
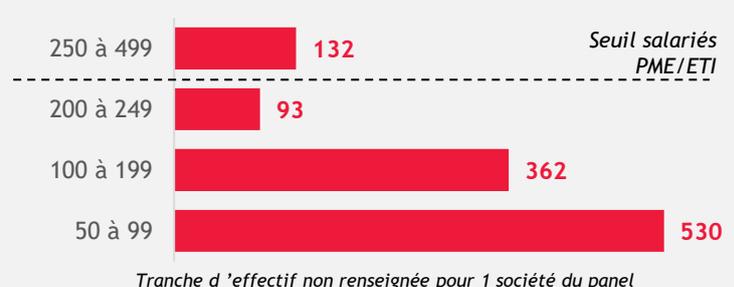


Figure 3. Nombre de sociétés identifiées par tranches de nombre de salariés



Sources : Analyses BDO d'après données Diane

(1) Unités légales

## LES SOCIÉTÉS IDENTIFIÉES, POUR LEUR GRANDE MAJORITÉ, NE DÉPENDENT PAS DE GRANDS GROUPES

L'ensemble des sociétés respectent donc les critères de taille des PME et ETI définis par l'INSEE. Cependant certaines dépendent de groupes de plus grande taille. C'est le cas de 178 sociétés identifiées. Nous avons donc identifié 938 PME et ETI qui ne dépendent pas de grands groupes (Figure 4).

Figure 4. Nombre de sociétés selon leur catégorisation par l'INSEE (de 2020)

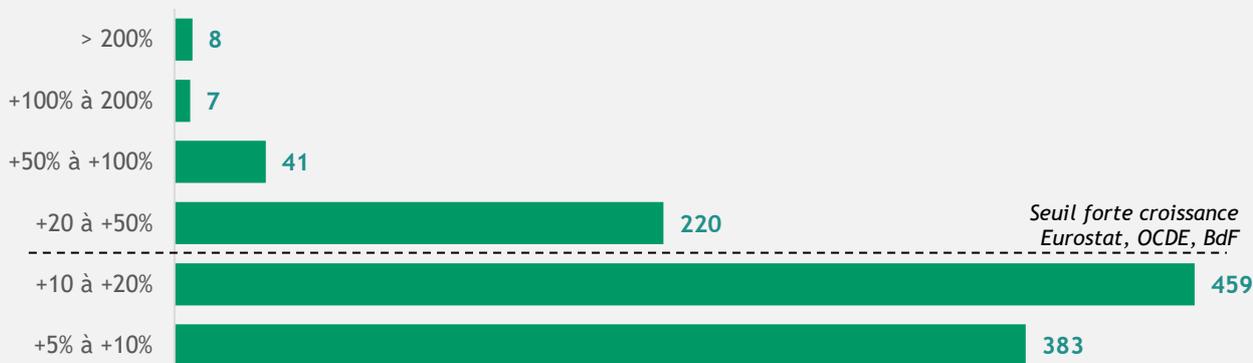


Sources : Analyses BDO d'après données Diane et INSEE

## UN QUART DES ENTREPRISES IDENTIFIÉES DÉPASSENT LES 20% DE CROISSANCE

Les résultats obtenus sur la croissance des sociétés identifiés (Figure 5) indiquent une croissance relativement robuste, avec un taux de croissance médiane de 13% et un taux de croissance moyenne de 20% sur la période 2017-2022. La tranche de croissance annuelle la plus représentée dans les sociétés identifiées est celle comprise entre +10% et +20% par an. Elle regroupe 459 sociétés sur 1118, soit plus de 40% des entités. Mais des entreprises parviennent à réaliser des taux de croissance sensiblement supérieurs : près de 25% des sociétés identifiées entrent dans la définition d'entreprise en forte croissance d'Eurostat, de l'OCDE ou de la Banque de France (croissance moyenne sur 3 ans >20%), et quelques entités se distinguent même par une croissance dépassant les +100% annuels (15 sociétés sur 1118).

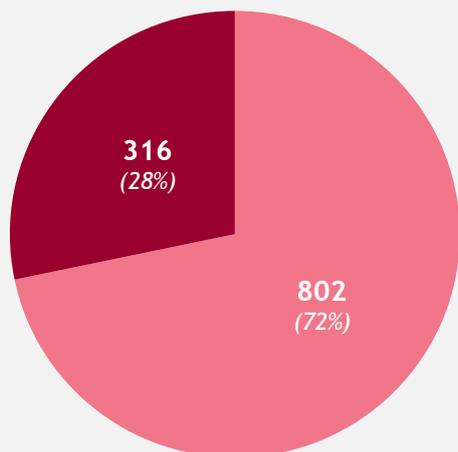
Figure 5. Nombre de sociétés par tranche de croissance moyenne annuelle de CA



Sources : Analyses BDO d'après données Diane

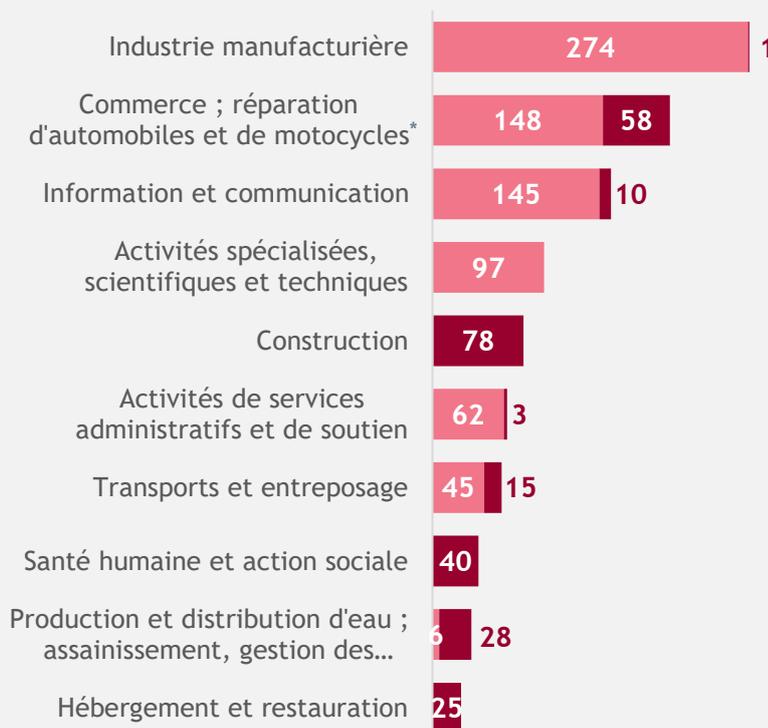
# LES SOCIÉTÉS A FORT POTENTIEL DE CROISSANCE IDENTIFIÉES SONT ISSUES À 70% DES SECTEURS PRODUCTIFS ...

**Figure 6.** Nombre de sociétés productives vs. présentes



■ Sociétés du secteur présentiel  
■ Sociétés du secteur productif

**Figure 7.** Nombre de sociétés par secteur d'activité (Top 10 des secteurs NAF niveau 1)



Sources : Analyses BDO d'après données Diane et INSEE

Au regard de la catégorisation de l'INSEE entre les activités présentes et productives\*\*, environ **70% des entreprises identifiées proviennent du secteur productif**, tandis que 30% relèvent du secteur présentiel (Figure 6).

Cette prédominance des sociétés productives par rapport à celles présentes se retrouve en examinant les sociétés par secteur au premier niveau de la NAF (Figure 7). Les quatre principaux secteurs sont en effet en très grande partie productifs : industrie manufacturière, commerce, Information et communication et activités spécialisées scientifiques et techniques. Ces entreprises productives jouent un rôle clé dans l'économie par leur forte contribution aux enjeux stratégiques de création d'emplois locaux et de réindustrialisation de la France.

Le panel reflète également la **part importante des entreprises de services** dans le tissu de PME/ ETI ayant un potentiel de croissance. Parmi les secteurs présents fortement représentés dans le panel, nous retrouvons la construction et la santé. Une part importante des entreprises présentes appartient également au secteur du commerce de détail, inclus dans le champ « commerce ».

\* Tel que défini par la Nomenclature d'Activités Française (NAF)

\*\* Définitions :

Activités présentes : « activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone ».

Activités productives : « [activités produisant] des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère ».

## ... ET SONT CONCENTRÉES POUR MOITIÉ DANS LES RÉGIONS ÎLE-DE-FRANCE ET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

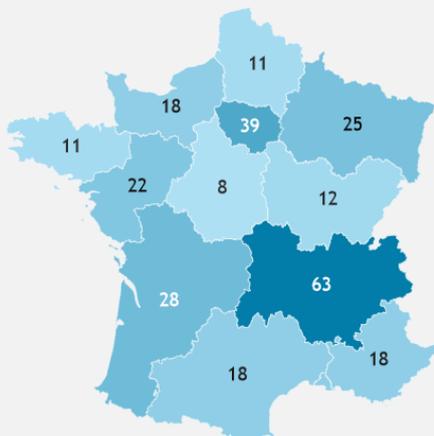
La répartition des PME/ETI ayant un fort potentiel de croissance témoigne d'une forte centralisation. On compte en effet **350 entités en Île-de-France** et **176 en Rhône-Alpes**. Ces deux régions représentent donc près de 50% de l'ensemble des sociétés identifiées. Les autres régions ont un tissu de sociétés avec un potentiel de croissance sensiblement plus faible (<100 sociétés par région) (Figure 8).

Le programme ETIncelles a pour objectif d'accompagner des sociétés issues de toutes les régions de France. Il est important de souligner que certaines régions, telles que la région Centre, la région Bourgogne-Franche-Comté ou la région Bretagne, présentent un nombre limité de sociétés respectant les critères de croissance et de taille fixés, ce qui restreint le nombre de candidats potentiels aux accompagnements dans ces zones.

Comme constaté précédemment, le secteur le plus représenté dans le panel est l'industrie. L'Etat a engagé des actions fortes pour accompagner la réindustrialisation de la France, par exemple avec le programme « Territoire d'industries » depuis 2018.

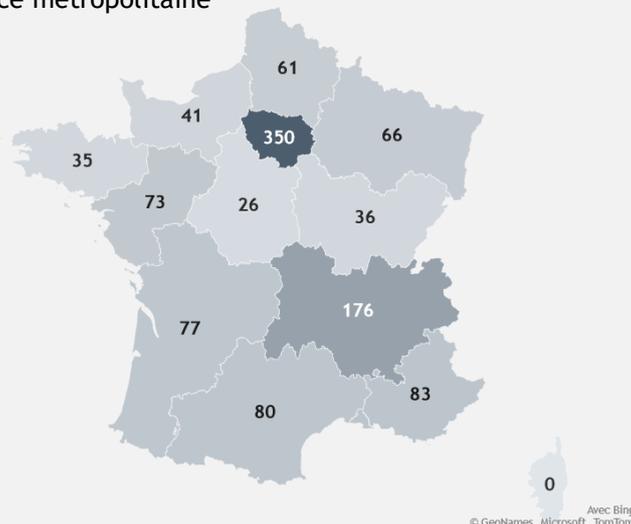
En observant la répartition géographique des entreprises industrielles à potentiel de croissance (Figure 9), il apparaît qu'une part significative de ces entreprises sont localisées dans la région Auvergne Rhône Alpes (23%).

**Figure 9.** Nombre de sociétés industrielles à potentiel identifié par région de France métropolitaine



Sources : Analyses BDO d'après données Diane, INSEE et ANCT

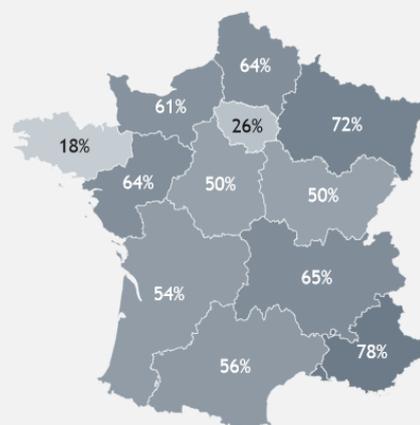
**Figure 8.** Nombre de sociétés identifiées par région de France métropolitaine



Sources : Analyses BDO d'après données Diane

Parmi les entreprises industrielles du panel, à l'échelle nationale, 56% sont situées dans les zones ciblées par les territoires d'industries. Cette part est même supérieure à 70% dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (78%) et Grand Est (72%) (Figure 10). Les sociétés identifiées représentent ainsi un levier essentiel pour le développement industriel des territoires.

**Figure 10.** Part des sociétés industrielles à potentiel situées dans les « Territoires d'industries » de chaque région



# L'INNOVATION ET L'EXPORT SONT DES LEVIERS DE CROISSANCE À ACTIONNER POUR CES ENTREPRISES

La littérature met en évidence que le développement des exportations constitue l'un des principaux leviers de croissance pour les PME et ETI. Dans les sociétés identifiées comme à fort potentiel de croissance, 50% d'entre elles sont déjà engagées dans des activités à l'international (Figure 11). Cependant pour la plupart, les exportations ne représentent qu'une part « faible » de leur activité. Pour la moitié des entités exportatrices, les exportations représentent moins de 10% de leur CA (Figure 12). Le potentiel de progression des exportations est donc considérable pour ces entreprises qui ont déjà engagé de premières initiatives.

Les entreprises productives sont plus exportatrices que les présentes, ce qui est cohérent avec la définition de l'entreprise présente/productive. Parmi les sociétés productives, 63% sont déjà exportatrices.

Figure 11. Sociétés exportatrices vs. non exportatrices

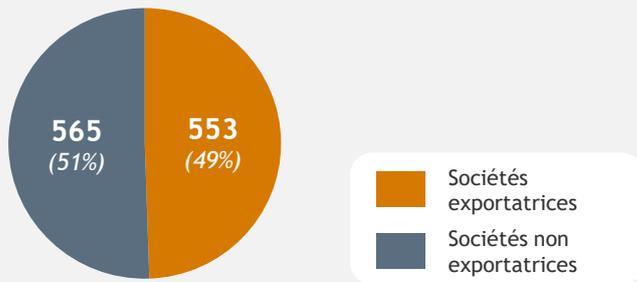
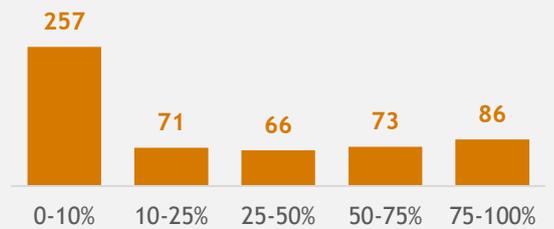


Figure 12. Répartition des sociétés exportatrices selon la part des exports dans leur CA



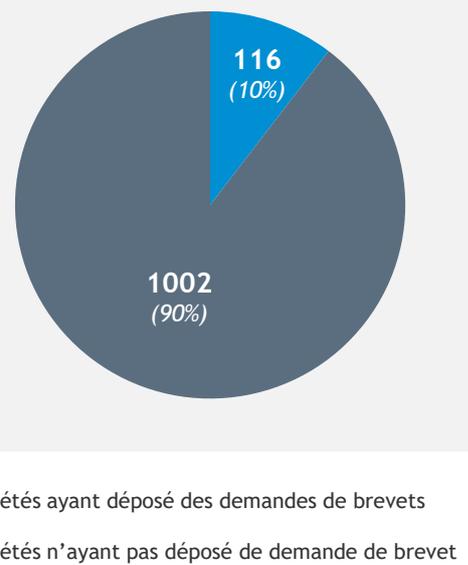
Sources : Analyses BDO d'après données Diane

Le second moteur de croissance des entreprises ressortant de la littérature est leur capacité d'innovation. La capacité d'innovation est complexe à évaluer car l'innovation peut porter sur de multiples dimensions : innovation dans les produits mais aussi dans les process, dans le modèle d'affaires, ... Au regard de la disponibilité des données, BDO a fait le choix d'analyser la capacité d'innovation sous l'angle du nombre de demandes de brevets déposées par les entreprises depuis 2010.

Sur les 1118 sociétés identifiées, seulement 116 (10%) ont fait des demandes de brevets au cours des 13 dernières années (Figure 13).

Ces demandes de brevets sont concentrées au sein d'un nombre restreint de secteurs, majoritairement productifs : seuls l'industrie manufacturière, le commerce, les activités spécialisées et l'information et communications comptent plus de 5 entreprises en ayant déposé. Cependant, même pour l'industrie qui présente le taux de demandes de brevets le plus élevé (36%), les demandes de brevets restent relativement limitées.

Figure 13. Part de sociétés ayant déposé des demandes de brevets entre 2010 et 2023 vs. n'ayant pas déposé



Sources : Analyses BDO d'après données Diane et INPI

# LE PROGRAMME FRANCE 2030 DEVRAIT CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE CES ENTREPRISES

Figure 14. Répartition des sociétés identifiées dans les secteurs ciblés par France 2030



Sources : Analyses BDO d'après données Diane, INSEE

L'insertion de l'entreprise dans un écosystème et le soutien de l'Etat sont également des leviers de nature à favoriser la croissance. Nous avons vu qu'une partie importante des PME / ETI industrielles ayant un potentiel de croissance sont localisées dans les territoires d'industrie.

Nous avons souhaité analyser si les PME / ETI à potentiel de croissance identifiées étaient susceptibles de bénéficier du plan d'investissements France 2030. Ce dernier fixe 10 objectifs économiques desquels ressortent 5 principaux secteurs à développer et/ou transformer : les industries agroalimentaire, automobile, pharmaceutique, culturelle et aérospatiale.

L'analyse fait apparaître qu'au sein des sociétés à potentiel de croissance identifiées, au moins 120 entreprises appartiennent à ces secteurs susceptibles de bénéficier du plan France 2030. Notons par ailleurs que ces volumes sont sous-évalués car certaines entreprises peuvent servir ces industries sans leur appartenir en termes de code NAF.

## Bibliographie

- Rapport sur le financement des PME et ETI en croissance - OFDE - 2015
- La notation des start-up : définition, enjeux et mesure - Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation - 2019
- ETI 2020 ; Trajectoires de croissance - Bpifrance - 2014
- Les PME à forte croissance et l'emploi - OCDE - 2002
- ETI : taille intermédiaire gros potentiel - Institut Montaigne - 2018
- Accélérer les entreprises ! une évaluation ex post - Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - 2021
- SME and Entrepreneurship Outlook 2023 - OECD - 2023
- Rapport économique - DG Trésor - 2017
- ETI, championnes des territoires taillées pour l'international - MEDEF - 2020
- Les entreprises en forte croissance - INSEE - 2018
- 5 piliers de croissance entre innovation, spécialisation et acquisitions - Valérie Froger pour Les Echos - 2023
- La résilience des ETI en 2022 : un atout pour affronter les défis de 2023 - Banque de France - 2023
- Faire prospérer les PME - Note du CAE - 2015
- Baromètre de la confiance des ETI - Grant Thornton - 2023
- Les PME / ETI industrielles indépendantes : une réussite éco et sociale durable au cœur des territoires - Asteres - 2021
- Internal and external factors for SME success - ILO - 2021
- Untangling the relationship between small and medium sized enterprises and growth: review of extant literature - International Entrepreneurship and Management Journal - 2023
- 3000 entreprises au cœur de l'économie française - Insee - 2016
- SME innovation, exporting and growth: A review of existing evidence - Warwick - 2015
- Identifier et accompagner les entreprises à potentiel Les experts-comptables, acteurs des territoires, s'engagent pour la compétitivité et la croissance - Ordre supérieur des experts comptables - 2012
- SMEs: Key drivers of green and inclusive growth - OECD - 2019
- Harnessing the Tectonic Shifts in Global Manufacturing - BCG - 2023
- Les entreprises familiales - BPI France - 2023
- Enquête annuelle des ETI - BPI France - 2023
- La croissance externe à l'échelle des PME - BPI France - 2022
- Les entreprises en France - Insee - 2022
- Les défis de l'investissement des entreprises et de son financement - OFDE - 2022
- Acquérir pour bondir - La croissance externe au service de la transformation de l'entreprise - BPI - 2015
- Les très petites entreprises, 2 millions d'unités très diverses - INSEE - 2015
- Démographie des entreprises et des établissements en 2021 - INSEE - 2022
- Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises - INSEE - 2021
- Lettre n°3 ; Profilage des Entreprises - ETILab des Mines - 2023
- Lettre n°5 ; Emploi, Territoire et Industrie - ETILab des Mines - 2023
- Pathways of SME internationalization: a bibliometric and systematic review - Small Business Economics - 2019
- Economic Growth, Increasing Productivity of SMEs, and Open Innovation - Journal of Open Innovation - 2021

\* Secteur NAF 2 sauf pour les secteurs agroalimentaire, de la culture et de l'aérospatial qui sont des agrégats de plusieurs secteurs NAF 2 ou 5 :  
 • Agroalimentaire : Culture et production animale, chasse et services annexes, Pêche et aquaculture, Industries alimentaires (NAF 2)  
 • Aéronautique & spatial : Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux & Construction aéronautique et spatiale (NAF 5)  
 • Culture : Imprimerie et reproduction d'enregistrements, Édition, Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale, Programmation et diffusion (NAF 2)

## ► POUR PLUS D'INFORMATIONS

BDO FRANCE  
43-47 avenue de la Grande Armée  
75116 Paris, France  
Tel : +33 1 58 36 04 30  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

## ► AUTEURS

Pierre LHOSTE, Directeur général BDO Advisory, Associé BDO France  
Arthur CLUET, Directeur, BDO Advisory  
Annaïg PICHARD, Senior Consultante, BDO Advisory

## ► CONTRIBUTEURS

Alexandre MONTAY, Délégué général, METI

Ce document a été établi sur la base des données disponibles, et en fonction de l'environnement juridique et économique actuel. Dans ce cadre, le contenu constitue notre réponse originale élaborée à partir de nos méthodes, processus, techniques et savoir-faire. De ce fait, le contenu, ainsi que le support est notre propriété.

Ce document réservé à votre seul usage interne, tant dans sa forme que son contenu, est confidentiel. Il ne peut être divulgué à des tiers qu'avec notre accord. Il est régi par les conditions générales d'exécution des services de BDO en vigueur à la date de son émission.